

## **CEMAC**

COMMUNAUTE ECONOMIQUE ET  
MONETAIRE DE L'AFRIQUE  
CENTRALE

## **AFRISTAT**

OBSERVATOIRE ECONOMIQUE ET  
STATISTIQUE D'AFRIQUE  
SUBSAHARIENNE

### **QUATRIEME SEMINAIRE DE LA COMPOSANTE PRIX DU PROJET D'HARMONISATION DES INDICES DES PRIX A LA CONSOMMATION DES ETATS MEMBRES DE LA CEMAC**

**(Douala : 10 au 13 juillet 2001)**

**COMPTE-RENDU**

Du 10 au 13 juillet 2001, s'est tenu à Douala, dans les locaux de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), le quatrième séminaire de la Composante Prix du Projet d'harmonisation des indices des prix à la consommation des Etats membres de la CEMAC. Ce séminaire a été animé par deux experts d'AFRISTAT : Monsieur Alain BRILLEAU, expert en statistiques des prix et Monsieur Freeman AMEGASHIE, expert statisticien informaticien.

Tous les Etats membres de la CEMAC étaient représentés à ce séminaire ainsi que le Secrétariat Exécutif de la CEMAC.

La liste des participants figure en annexe.

## **OUVERTURE DES TRAVAUX**

L'ouverture des travaux a été marquée par le discours du représentant du Secrétaire exécutif de la CEMAC (voir annexe).

Monsieur NDEFO, représentant le Secrétaire Exécutif de la CEMAC, a d'abord rappelé les objectifs fixés lors du précédent séminaire, tenu à Brazzaville, et a fait le point sur les activités menées. Il a regretté que la non réalisation des enquêtes sur les dépenses des ménages ait empêché la détermination des pondérations et donc le calcul des premiers indices harmonisés comme cela était prévu dans le chronogramme officiel.

Au nom des Etats membres, il a remercié la Coopération française pour son appui multiforme apporté à la CEMAC tout au long du Projet, et la Direction Générale d'AFRISTAT pour avoir permis un déroulement satisfaisant de la composante Prix du Projet.

Il a ensuite invité les séminaristes à envisager de manière précise les perspectives du Projet, suite en particulier au départ de l'expert en statistiques des prix d'AFRISTAT.

Enfin, il a déclaré ouverts les travaux du séminaire.

L'ordre du jour de la réunion, adopté par les participants, a comporté les points suivants :

- Point des travaux menés dans les services des prix des Instituts Nationaux de Statistique (INS)
- Travaux sur les prix de base
- Calcul des indices provisoires des premiers mois de 2001
- Elaboration de tableaux et graphiques avec Excel
- Calcul des indices des nomenclatures secondaires avec Excel
- Amélioration de la présentation des publications mensuelles
- Perspectives du projet et questions diverses

Le calendrier détaillé du déroulement du séminaire figure en annexe.

### **Point 1 : Point des travaux menés dans les INS**

Les représentants de chacun des six Instituts Nationaux de Statistique (INS) ont fait le point des activités menées depuis le dernier atelier tenu à Brazzaville en novembre 2000, tant au niveau de la collecte des données qu'à celui du traitement informatique.

De ces exposés, il ressort principalement que :

- La collecte des prix de base se déroule normalement dans les neuf villes retenues (Yaoundé, Douala, Bangui, Brazzaville, Pointe-Noire, Libreville, Malabo, Bata, N'Djamena) ;
- Les travaux informatiques ont permis le calcul des prix de base dans huit des neuf villes (Bata excepté) ;
- Les données sur les prix ont été saisies et apurées pour ces huit villes au moins jusqu'en avril 2001 ;
- Au niveau des enquêtes sur les dépenses des ménages devant fournir les pondérations de l'IHPC, le point suivant peut être fait :
  - Les résultats de l'enquête du Cameroun doivent être disponibles en septembre 2001 ;
  - Les enquêtes doivent démarrer au Tchad en octobre 2001 sur un financement Banque Mondiale et au Gabon au début 2002 sur financement national ;
  - L'enquête du Congo pourrait être financée par la Banque Mondiale ;
  - Les enquêtes de Centrafrique et de Guinée Equatoriale n'ont pas de financement assuré actuellement.

Le représentant du Secrétariat exécutif de la CEMAC a rappelé le caractère communautaire du Projet et la nécessité de respecter le programme minimal de départ, à savoir la mise en place de l'IHPC dans les neuf villes retenues.

### **Point 2 : Travaux sur les prix de base**

Les participants ont travaillé sur leurs bases de données nationales pour contrôler les calculs des prix de base effectués au niveau des INS. Les travaux ont consisté en l'exécution des différentes procédures avec l'application informatique CHAPO et le logiciel EXCEL : contrôle des indices détaillés du mois de janvier 2001, contrôle des prix moyens 2000 et des prix moyens de janvier 2001.

A l'issue de ces contrôles, on peut conclure que les prix de base 2000 peuvent être considérés comme définitifs pour huit villes (Yaoundé, Douala, Bangui, Brazzaville, Pointe-Noire, Libreville, Malabo et N'Djamena).

### **Point 3 : Calculs des indices provisoires des premiers mois de 2001**

A partir des données collectées depuis janvier 2000, les participants ont calculé des indices pour les premiers mois de l'année 2001. Ces indices ne sont pas des indices réels car ils sont calculés à partir de pondérations fictives (à l'exception de Malabo où elles sont issues d'une enquête ancienne), les pondérations réelles n'étant pas encore disponibles. Ils figurent dans le tableau ci-dessous.

Les données des premiers mois de 2001, qui avaient été apurées au niveau des Instituts nationaux de statistique, ont été contrôlées, une nouvelle fois, selon l'ensemble des procédures décrites dans une note remise aux participants.

Tableau 1 : Indices provisoires des prix à la consommation

Base 100 : 2000

	Janvier 2001	Février 2001	Mars 2001	Avril 2001	Mai 2001	Juin 2001
Yaoundé	101,1	101,3	101,6	101,9	nd	nd
Douala	102,8	103,5	104,3	104,7	nd	nd
Bangui	99,0	99,9	99,9	100,3	100,5	102,3
Brazzaville	99,2	99,1	98,6	98,5	nd	nd
Pointe-Noire	100,0	100,8	103,1	102,2	nd	nd
Libreville	99,6	99,4	100,1	100,4	100,6	100,8
Malabo	105,4	104,8	105,2	105,7	105,9	nd
N'Djamena	104,3	103,9	103,9	103,4	nd	nd

Des contrôles supplémentaires sont nécessaires pour finaliser ces premiers indices pour les villes de Brazzaville et de Pointe-Noire .

#### **Point 4 : Elaboration de tableaux et de graphiques avec Excel**

Les participants ont calculé différents indicateurs et élaboré de nombreux tableaux et graphiques portant sur les indices des prix à partir d'études de cas préparées par la Direction générale d'AFRISTAT.

Ces tableaux et graphiques ont porté sur des périodes plus ou moins longues, sur les indices globaux et aussi sur les indices des fonctions.

Cette formation a permis d'apporter aux experts nationaux des éléments pour améliorer le contenu des publications mensuelles sur les prix des Instituts nationaux de statistique. Elle doit permettre aussi pour certains INS de produire des publications sur les prix portant sur une plus longue période.

#### **Point 5 : Calculs des indices de nomenclatures secondaires avec Excel**

Le calcul d'indices selon des nomenclatures autres que la Nomenclature de Consommation de l'Afrique centrale (NCAC) permet une analyse plus détaillée de l'évolution des prix. Ces nomenclatures peuvent être : le secteur de production, l'origine des produits, la provenance des produits importés, la durabilité des biens et services, le type de commercialisation, etc.

La version actuelle de l'application informatique CHAPO ne permet pas de calculer ces indices de nomenclatures secondaires. Toutefois, les participants ont, à partir de données exportées de CHAPO, calculé avec EXCEL les indices pour une nomenclature secondaire fictive.

Dans un souci d'harmonisation des nomenclatures secondaires calculées par les INS, les participants ont convenu des premières nomenclatures classiques à retenir : origine des produits, durabilité et secteur de production.

Les postes de ces différentes nomenclatures sont présentés en annexe de ce rapport.

Concernant la première nomenclature, les postes à retenir doivent être représentatifs (pondération minimale de 5% de la pondération des produits importés et un nombre minimal de 10 variétés). On s'efforcera de présenter les résultats concernant les produits d'origine africaine selon deux regroupements (CEMAC, Afrique). Il est laissé à l'initiative de chaque INS le choix de présenter les indices de prix des produits en provenance d'un ou plusieurs pays. Le classement des variétés peut nécessiter d'aller sur le terrain pour s'assurer des origines géographiques des produits.

Concernant la seconde nomenclature, le classement doit s'effectuer à l'aide de la COICOP qui retient une classification selon la durabilité.

Concernant la troisième nomenclature, les responsables des prix des INS devront s'approcher des comptables nationaux pour le classement de chacune des variétés.

Une quatrième nomenclature secondaire composée de trois sous-ensembles : « Ensemble hors « Produits frais » et « Energie », « Produits frais » et « Energie » permettra certainement de détailler les évolutions structurelles et conjoncturelles de l'inflation.

Le sous-ensemble « Produits frais » comprend les sept postes suivants : Céréales non transformées – Poissons et autres produits frais de la pêche – Poissons et autres produits de la pêche, séchés ou fumés, conserves de poissons – Fruits – Légumes frais – Pommes de terre, manioc, autres tubercules, banane plantain – Sels, épices, sauces et autres produits alimentaires n.d.a.

Le sous-ensemble « Energie » comprend les cinq postes suivants : Electricité – Gaz – Combustibles liquides, Autres combustibles – Carburants et lubrifiants.

Le sous-ensemble « Ensemble hors « Produits frais » et énergie » comprend les 92 autres postes de la nomenclature NCAC.

#### **Point 6 : Amélioration de la présentation de la publication mensuelle**

Les photocopies de certaines publications des INS des Etats membres de l'UEMOA et de la CEMAC ainsi que l'ensemble des fichiers informatiques des publications ont été remis aux participants.

Après examen de ces documents, les participants ont recommandé à l'ensemble des INS de s'inspirer de ces publications afin de produire une publication de meilleure qualité sans attendre l'officialisation de l'IHPC.

#### **Point 7 : Perspectives du projet et questions diverses**

Les perspectives à court et moyen termes du projet d'harmonisation des indices des prix à la consommation des Etats membres de la CEMAC ont été évoquées.

Le Secrétariat exécutif de la CEMAC et la Direction Générale d'AFRISTAT ont fait le point sur les démarches menées pour la poursuite du projet, depuis la réunion tenue à Brazzaville.

La collecte des prix sera poursuivie selon la méthodologie de l'indice harmonisé CEMAC jusqu'à ce que ce nouvel indice remplace l'actuel.

La Coopération française va financer la collecte des prix à hauteur de 66% durant l'année 2001 comme prévu, et de 33% durant l'année 2002. En attendant la mise à disposition des fonds au niveau d'AFRISTAT, la Direction Générale d'AFRISTAT a préfinancé les quatre premiers mois de collecte et elle vient d'adresser aux INS un virement complétant le premier financement et qui couvrira la période allant jusqu'à la fin du mois d'août 2001.

Concernant le prochain départ d'AFRISTAT de l'expert en statistiques des prix, les participants ont été informés qu'AFRISTAT continuera d'apporter son appui à la réalisation du Projet sous la forme la plus appropriée.

Pour la composante enquête du projet, les perspectives de réalisation sont relativement bonnes pour quatre pays : Cameroun, Congo, Gabon et Tchad. Pour le Centrafrique où il paraît impossible qu'une enquête sur les dépenses des ménages soit réalisée à moyen terme, les participants recommandent d'étudier la possibilité d'utiliser les résultats de l'enquête Budget Consommation de 1994 pour mettre en place l'IHPC provisoire. Pour la Guinée Equatoriale, le financement doit être recherché dans les meilleurs délais afin de mettre en place rapidement l'indice harmonisé. Il a été rappelé que la Direction Générale d'AFRISTAT continuera d'apporter, le cas échéant, son appui technique au niveau national et au niveau régional par des missions d'assistance et l'organisation de séminaires.

AFRISTAT a remis aux participants les argumentaires qui ont été utilisés au niveau des Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et de la Commission de l'UEMOA lors de la mise en place de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation ainsi qu'une maquette de guide méthodologique simplifié pour expliquer à un large public ce qu'est l'IHPC. Ces documents aménagés pourront être utilisés au niveau des Etats membres de la CEMAC et du Secrétariat exécutif de la CEMAC.

Les participants ont recommandé que les responsables des INS profitent de certaines réunions institutionnelles (Comité de Direction d'AFRISTAT ou autres) pour faire le point sur l'avancement du projet, en attendant qu'un cadre de concertation plus approprié soit mis en place au niveau de la CEMAC.

Ils ont en outre retenu le principe d'intensifier, dans un cadre informel, les échanges d'informations techniques relatives au projet. Cependant, les problèmes plus importants doivent être portés à la connaissance de la Direction Générale d'AFRISTAT et du Secrétariat exécutif de la CEMAC.

### **Adoption du compte-rendu de la réunion**

Les participants ont adopté le présent compte-rendu.

Les participants remercient les autorités camerounaises, la BEAC, le Secrétariat exécutif de la CEMAC, la Direction générale d'AFRISTAT et tous ceux qui ont contribué à l'organisation du séminaire.

## ANNEXE 1

### Quatrième séminaire de la composante prix du projet prix CEMAC

Allocution de Monsieur NDEFO, Représentant de Monsieur  
le Secrétaire Exécutif de la CEMAC.  
(Douala, 10 juillet 2001)

Monsieur le Directeur de l'agence BEAC de Douala,  
Messieurs les Experts d'AFRISTAT,  
Monsieur le Chef de Service provincial du Littoral de la Statistique et de la Comptabilité Nationale,  
Mesdames et Messieurs les Délégués des Etats membres de la CEMAC,  
Mesdames, Messieurs,

Depuis le lancement du projet prix CEMAC, nous nous retrouvons pour la troisième fois, dans cette salle de l'Agence BEAC de Douala, pour la cérémonie d'ouverture du quatrième et dernier séminaire prévu pour la composante prix.

A cette occasion, permettez moi d'abord, au nom du Secrétaire Exécutif, Monsieur Jean NKUETE, empêché, et au mien propre, de vous souhaiter la bienvenue et un agréable séjour à Douala.

Je voudrais ensuite, en votre nom à tous, remercier les autorités municipales de Douala, qui ont bien voulu nous accueillir, une fois de plus dans cette ville.

Nos remerciements vont également à la Coopération française pour son appui multiforme à la CEMAC dans le cadre de ce projet, à la Direction Générale d'AFRISTAT, dont le savoir faire a permis l'évolution satisfaisante de la composante prix du projet, et enfin au Directeur de l'Agence BEAC de Douala, pour sa constante disponibilité.

Mesdames et Messieurs les Délégués des Etats membres de la CEMAC.

A la fin du troisième séminaire qui s'est tenu à Brazzaville en novembre 2000, nous nous étions fixés les objectifs suivants :

- L'achèvement de la saisie et de l'apurement des données de l'année 2000 pour le 15 janvier 2001 au plus tard;
- Le calcul des prix de base afin de déterminer définitivement le panier ;
- La poursuite de la collecte des prix selon la méthodologie de l'indice harmonisé CEMAC jusqu'au remplacement de l'actuel indice par le nouveau.

Vous aviez, en outre, pris la résolution de poursuivre la recherche du financement de la composante enquête pour les Etats où il n'était pas acquis.

Pour ce qui est des objectifs, je me fais le plaisir de vous informer, que les rapports des missions effectuées par la Direction Générale d'AFRISTAT auprès des INS sur ce sujet, présentent des résultats proches des objectifs.

Cependant, il convient de signaler que dans les Etats où le champ s'étend sur deux villes, les activités relatives à la deuxième ville accusent du retard. En outre quelques lacunes ont été également observées au niveau de la collecte, en ce qui concerne, notamment, le remplissage des questionnaires. J'espère que le retard constaté a été résorbé, et les lacunes corrigées depuis le passage de la mission d'AFRISTAT.

S'agissant de la recherche du financement de la composante enquête, au jour d'aujourd'hui, je ne suis pas en mesure d'affirmer qu'il est acquis dans tous les Etats. Pourtant, il n'y a pas une autre alternative que de trouver le financement pour tous les Etats. En effet, les nouvelles pondérations pour tous les Etats sont indispensables, si nous voulons obtenir les résultats conformes aux termes de référence du projet .

Mesdames, Messieurs,

Le séminaire qui s'ouvre ce matin et qui doit retenir notre attention quatre jours durant, porte d'une part sur le calcul des indices provisoires avec les pondérations disponibles et d'autre part sur la formation à l'analyse de l'évolution des indices des prix.

Dans la conception du projet, ce séminaire devait calculer le premier indice harmonisé de la CEMAC avec les pondérations réelles. Aujourd'hui, seuls quelques Etats disposent (ou vont disposer dans un avenir proche) des pondérations issues d'une enquête récente.

L'absence de ces pondérations entraîne le non respect du chronogramme décrit dans les termes de référence du projet.

Ce relatif retard dans le respect de la programmation des activités résulte essentiellement du fait que nous comptons en priorité sur nos partenaires extérieurs pour le financement de nos travaux statistiques.

Je voudrais me permettre de vous rappeler que cette façon de faire, qui consiste à lier le sort de nos programmes statistiques à la générosité des autres limite quelque peu nos ambitions. Nous avons le devoir d'intensifier la sensibilisation des autorités, sur l'impérieuse nécessité de financer nos activités statistiques en priorité sur nos fonds propres, l'apport de nos partenaires ne devant être qu'un appoint.

Je voudrais en outre me permettre d'attirer votre aimable attention sur le caractère communautaire de notre projet. Ce caractère ne saurait être mis en cause. Tant qu'un seul Etat n'aurait pas réalisé son enquête sur la consommation des ménages, les efforts consentis par les autres Etats dans le domaine seraient vains au plan communautaire. Aussi, l'esprit communautaire qui a toujours caractérisé notre sous-région, devrait-il recommander que les mêmes efforts soient menés simultanément dans tous les Etats, afin de garantir le caractère communautaire du projet et le respect du chronogramme.

Permettez-moi enfin de vous rappeler que Monsieur Alain BRILLEAU qui nous a accompagnés dans la conception et la mise en œuvre de ce projet, quitte après ce séminaire, la Direction Générale d'AFRISTAT pour d'autres fonctions que nous lui souhaitons, de tout cœur, meilleures.

Monsieur BRILLEAU, a su tisser avec chacun de vous des relations particulières qui peuvent vous autoriser à solliciter, le cas échéant, son avis d'expert sur un aspect particulier de votre travail, dans le cadre de ce projet.

Nonobstant cette ouverture, le départ de l'Expert avant la publication du premier indice harmonisé suscite quelques interrogations, notamment, celle relative à l'avenir du projet. Je ne suis pas en mesure de vous apporter une quelconque réponse à cette interrogation. C'est pourquoi, je vous suggère d'examiner cette question au cours du présent séminaire.

M'adressant à Monsieur BRILLEAU,

je voudrais lui dire que le Secrétaire Exécutif de la CEMAC m'a chargé tout particulièrement de lui transmettre sa satisfaction personnelle et celle des responsables des INS de la CEMAC pour sa contribution très positive dans l'exécution du projet prix CEMAC.

Mesdames et Messieurs les Délégués des Etats membres de la CEMAC,

En vous souhaitant bon travail, je déclare ouvert le quatrième séminaire de la composante prix du projet prix CEMAC.

Je vous remercie.

**ANNEXE 2 :  
PROJET PRIX CEMAC  
LISTE DES PARTICIPANTS DU QUATRIEME SEMINAIRE DE LA COMPOSANTE PRIX**

Nom et Prénom	Pays ou Institution	Fonction	Adresse	Téléphone / Fax / E-mail
<b>M. JAZET KENGAP Eric</b>	CAMEROUN	Service des Prix à la DSCN	DSCN BP 660 YAOUNDE	Tél : (237) 22 04 45 / 84 21 79 Fax : (237) 23 24 37 Email : <a href="mailto:jazeteric@yahoo.fr">jazeteric@yahoo.fr</a>
<b>M. TCHAMDA Claude</b>	CAMEROUN	Service des Prix à la DSCN	DSCN BP 660 YAOUNDE	Tél : (237) 22 04 45 Fax : (237) 23 24 37
<b>M. TAMCHE Joseph</b>	CAMEROUN	Chef du Service Provincial de la Statistique et de la Comptabilité Nationale du Littoral	BP 794 DOUALA	Tél : (237) 42 80 21 / 92 66 84 Fax : (237) 42 80 21 Email : <a href="mailto:jtamche@yahoo.fr">jtamche@yahoo.fr</a>
<b>M. Abdalla ASSANE Kadre</b>	CENTRAFRIQUE	Service des Statistiques des Prix à la DSEE	BP 696 BANGUI	Tél : (236) 61 25 54 / 61 72 69 / 04 09 81 Fax : (236) 61 73 87 / 61 03 90
<b>M. NALIBERT Parfait</b>	CENTRAFRIQUE	Service des Statistiques des Prix à la DSEE	BP 696 BANGUI	Tél : (236) 61 25 54 / 61 72 69 Fax : (236) 61 73 87 / 61 03 90 Email : <a href="mailto:nalibert@caramail.com">nalibert@caramail.com</a>
<b>M. BANTSIMBA Aaron</b>	CONGO	Chef du Bureau Prix au CNSEE	BP 2031 BRAZZAVILLE	Tél : (242) 81 59 09 Fax : (242) 81 41 45 Email : <a href="mailto:cnsee@hotmail.com">cnsee@hotmail.com</a>
<b>M. Marcel MBALOULA</b>	CONGO	Chef du Service du Commerce Intérieur et des Prix au CNSEE	BP 2031 BRAZZAVILLE	Tél : (242) 81 59 09 / 62 27 57 Fax : (242) 81 41 45 Email : <a href="mailto:mbaloulam@hotmail.com">mbaloulam@hotmail.com</a>
<b>Mme MIAGHE Marie Claire</b>	GABON	Chef du Service des Enquêtes et des Prix à la DGSEE	B.P. 2119 LIBREVILLE	Tél : (241) 76 06 71 / 76 19 27 Fax : (241) 72 04 57 Email : <a href="mailto:plandgsee@internetgabon.com">plandgsee@internetgabon.com</a>
<b>M. TSIوبا Alain</b>	GABON	Responsable de la Cellule Indices des prix à la DGSEE	B.P. 2119 LIBREVILLE	Tél : (241) 76 06 71 / 76 19 27 Fax : (241) 72 04 57 Email : <a href="mailto:plandgsee@internetgabon.com">plandgsee@internetgabon.com</a> Email : <a href="mailto:tsiobalain@yahoo.fr">tsiobalain@yahoo.fr</a>
<b>M. MEMBA MANGA Julio</b>	GUINEE EQUATORIALE	Responsable du Département Indice des Prix à la Consommation et des Enquêtes auprès des ménages à la DGSCN	MALABO	Tél : (240) 9 33 52 Fax : (240) 9 33 52
<b>M. SEPA MEBULO Fidel</b>	GUINEE EQUATORIALE	Cadre à la DGSCN	MALABO	Tél : (240) 9 28 84 / 9 25 41 Fax : (240) 9 29 35 / 9 33 52

**ANNEXE 2**  
**PROJET PRIX CEMAC**  
**LISTE DES PARTICIPANTS DU QUATRIEME SEMINAIRE DE LA COMPOSANTE PRIX (suite)**

Nom et Prénom	Pays ou Institution	Fonction	Adresse	Téléphone / Fax / E-mail
<b>M. RIMASDE Bénounga</b>	TCHAD	Adjoint au Chef du Service des Prix à la DSEED	B.P. 453 N'DJAMENA	Tél : (235) 51 45 49 / 52 31 64 Fax : (235) 51 51 85
<b>M. MBAIGUEDEM Rigmbaye</b>	TCHAD	Chef du Service des Prix à la DSEED	B.P. 453 N'DJAMENA	Tél : (235) 51 45 49 / 52 31 64 Fax : (235) 51 51 85
<b>M. NDEFO</b>	CEMAC	Chef du Service de Collecte et traitement des données statistiques au Secrétariat exécutif de la CEMAC	B.P. 969 BANGUI	Tel (236) 61 13 59 Fax (236) 61 21 35 Email : <a href="mailto:Sgudeac@intnet.cf">Sgudeac@intnet.cf</a>
<b>M. AMEGASHIE Komi Akolly</b>	AFRISTAT	Expert statisticien informaticien	AFRISTAT - B.P. E 1600, BAMA KO	Tel. (223) 21 55 00 / 21 55 80 Fax (223) 21 11 40 Email : <a href="mailto:afristat@afristat.org">afristat@afristat.org</a>
<b>M. BRILLEAU Alain</b>	AFRISTAT	Expert en statistiques des prix	AFRISTAT - B.P. E 1600, BAMA KO	Tel. (223) 21 55 00 / 21 55 80 Fax (223) 21 11 40 Email : <a href="mailto:afristat@afristat.org">afristat@afristat.org</a>

**ANNEXE 3 :**

**CALENDRIER**  
**DU QUATRIEME SEMINAIRE DE LA COMPOSANTE PRIX**  
**(Douala, 10 au 13 juillet 2001)**

**Mardi 10 juillet 2001**

08H 30 – 09H 00	Installation des participants
09H 00 – 09H 30	Ouverture de la réunion Adoption de l'ordre du jour
09H 30 – 09H 45	Pause café
09H 45 – 10H 45	Travaux menés dans les services des prix des INS
10H 45 – 12H 30	Travaux sur les prix de base
12H 30 – 13H 30	Pause déjeuner
13H 30 – 15H 00	Travaux sur les prix de base
15H 00 – 15H 15	Pause café
15H 15 – 16H 30	Travaux sur les prix de base

**Mercredi 11 juillet 2001**

08H 30 – 10H 00	Calculs des indices provisoires des premiers mois de 2001
10H 00 – 10H 15	Pause café
10H 15 – 12H 30	Calculs des indices provisoires des premiers mois de 2001
12H 30 – 13H 30	Pause déjeuner
13H 30 – 15H 00	Calculs des indices provisoires des premiers mois de 2001
15H 00 – 15H 15	Pause café
15H 15 – 16H 30	Calculs des indices provisoires des premiers mois de 2001

**Jeudi 12 juillet 2001**

08H 30 – 10H 00	Elaboration de tableaux et graphiques avec EXCEL
10H 00 – 10H 15	Pause café
10H 15 – 12H 30	Elaboration de tableaux et graphiques avec EXCEL
12H 30 – 13H 30	Pause déjeuner
13H 30 – 15H 00	Calculs des indices de nomenclatures secondaires avec EXCEL
15H 00 – 15H 15	Pause café
15H 15 – 16H 30	Calculs des indices de nomenclatures secondaires avec EXCEL

**Vendredi 13 juillet 2001**

08H 30 – 10H 00	Amélioration de la présentation des publications mensuelles
10H 00 – 10H 15	Pause café
10H 15 – 12H 30	Perspectives du projet et questions diverses
12H 30 – 13H 30	Pause déjeuner
13H 30 – 15H 00	Adoption du compte-rendu de la réunion

## ANNEXE 4

### INDICES DES NOMENCLATURES SECONDAIRES

	Pondé- rations	Indices pour les mois de :					Variations depuis :		
							1 mois	3 mois	12 mois
<b>Indice général</b>									
<b>Indice des " produits frais " (1)</b>									
<b>Indice de l'énergie (2)</b>									
<b>Indice hors énergie, hors " produits frais " (3)</b>									
<b>Indice des produits locaux</b>									
<b>Indice des produits importés</b>									
Origine Afrique									
Origine CEMAC									
Origine PAYS X									
Origine PAYS Y									
Origine Union européenne									
Origine Asie									
<b>Indice du secteur primaire</b>									
<b>Indice du secteur secondaire</b>									
<b>Indice du secteur tertiaire (services)</b>									
<b>Indice des biens durables</b>									
<b>Indice des biens semi-durables</b>									
<b>Indice des biens non durables</b>									

(1) Le sous-ensemble " Produits frais " comprend les sept postes suivants : Céréales non transformées -- Poissons et autres produits frais de la pêche – Poissons et autres produits de la pêche, séchés ou fumés, conserves de poissons – Fruits – Légumes frais – Pommes de terre, manioc, autres tubercules, banane plantain – Sels, épices, sauces et autres produits alimentaires n.d.a.

(2) Le sous-ensemble " Energie " comprend les cinq postes suivants : Electricité – Gaz – Combustibles liquides, Autres combustibles – Carburants et lubrifiants.

(3) Le sous-ensemble « Ensemble hors" Produits frais " et énergie » comprend les 92 autres postes de la nomenclature NCAC.